



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 16 mars 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 9 mars 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h05 et levée à 22h17.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, M. Stéphane LESCURE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Patricia LIME VIEILLE, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

Etaient absents : Mme Dominique GUILLEUX, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Martine COLLETTE, M. Didier DUMONT.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : D. GUILLEUX/H. PROST-TOURNIER ; G. JOBERT/M. PERRIN ; B. LAPOIRE/P. BENOIT ; F. MANZONI/S. LESCURE ; M. COLLETTE/E. GIRAUD ; D. DUMONT/S. KURT.

Désignation d'un nouveau membre élu au CCAS suite à démission

Par courrier en date du 21 février 2023, Martine CART-GRANDJEAN, membre élue au Conseil d'Administration du CCAS, a fait part de son souhait de démissionner du CCAS, les sujets évoqués lui apparaissant peu intéressants.

Par délibération du 25 juin 2020, le Conseil Municipal avait élu Martine CART-GRANDJEAN pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS. Il convient de la remplacer en conséquence. Le siège vacant doit être pourvu par un conseiller municipal de la liste « *Les défis de demain* », qui a obtenu ce siège. Ce remplacement court pour la durée du mandat restant.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, en remplacement de Martine CART-GRANDJEAN, Bernard ANDREZ nouveau membre élu au conseil d'administration du CCAS, choisi parmi la liste « *Les défis de demain* », qui a obtenu ce siège.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR



Affiché à la Mairie de Valdahon le :
17/03/2023